

Mardi 13 novembre 2001



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 1

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation du lieutenant-gouverneur Peter LIBA, les députés sont réunis pour l'ouverture de la troisième session de la trente-septième Législature.

Le lieutenant-gouverneur, M. Peter LIBA, ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la trente-septième Législature de la Province du Manitoba.

Nous sommes réunis dans cette Assemblée pour la première fois depuis les tragiques événements qui ont eu lieu aux États-Unis. Les répercussions de ce drame sont rendues d'autant plus réelles par la mort de Christine Egan, une manitobaine qui était infirmière, enseignante et porte-parole en matière de soins de santé, et qui a péri alors qu'elle rendait visite à son frère dans le World Trade Center.

Je vous prie de vous lever et de vous joindre à moi pour observer une minute de silence à la mémoire des milliers de personnes innocentes qui ont perdu la vie le 11 septembre — à New York, à Washington et dans la campagne de la Pennsylvanie — et au cours des jours qui ont suivi.

Merci. Veuillez vous asseoir.

Depuis les attaques terroristes perpétrées il y a deux mois, nous vivons dans un monde plus précaire. En tant qu'habitants de cette province et membres élus de cette Assemblée, notre premier défi est de nous assurer que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour faire face aux nouveaux dangers dont nous avons maintenant connaissance.

Immédiatement après le 11 septembre, notre gouvernement a entrepris de revoir et d'améliorer les mesures de sécurité au Manitoba, avec le soutien actif de tous les partis de cette Assemblée. La semaine prochaine, mes ministres présenteront un ensemble de modifications législatives qui permettront d'améliorer notre capacité de réponse aux menaces à la sécurité de notre province.

Le premier point à notre ordre du jour est clair : nous devons entreprendre des actions mesurées et concrètes pour répondre à l'inquiétude de la population manitobaine.

Notre défi commun à long terme est de faire en sorte que cette inquiétude ne nous détourne pas du chemin que nous avons démocratiquement choisi. Nous devons à nouveau nous consacrer aux objectifs que nous nous sommes fixés en tant que collectivité :

- joindre nos forces pour consolider les services sur lesquels compte la population manitobaine;
- garantir à nos enfants un meilleur avenir grâce à une éducation accessible, à la gestion responsable de nos ressources et à un engagement envers la croissance durable;
- utiliser tous les moyens possibles pour intégrer davantage à notre société tous les habitants du Manitoba.

En bref, nous ferons tout le nécessaire pour garantir à la population manitobaine la sécurité au sens large, c'est-à-dire que nous protégerons et améliorerons ce qui nous est le plus cher.

Le 11 septembre, les Manitobaines et Manitobains ont réagi à la tragédie aux États-Unis comme ils l'ont si souvent fait lorsque des crises ont frappé nos communautés : avec compassion et par des gestes concrets.

Les voyageurs en détresse ce jour-là ont été accueillis et servis avec tous les égards possibles. Dans les semaines qui ont suivi, des milliers de Manitobaines et de Manitobains ont donné du sang, signé le livre de condoléances envoyé au peuple américain ou apporté leur propre contribution aux secours destinés aux États-Unis.

Dès le début de la crise, nos autorités sanitaires et notre personnel d'intervention en cas d'urgence ont travaillé avec leurs homologues de toute l'Amérique du Nord pour coordonner les mesures antiterroristes. Le mois dernier, un comité réunissant tous les partis de l'Assemblée législative a été formé pour émettre des recommandations quant à la réponse que le Manitoba doit apporter à ce nouveau défi en matière de sécurité.

Jusqu'à présent, cette réponse a notamment pris les formes suivantes :

- l'élaboration d'un plan de lutte contre le bioterrorisme qui a été proposé comme modèle au gouvernement fédéral;
- l'amélioration des procédures d'analyse en laboratoire des matières suspectes;
- la mise en place d'une ligne téléphonique réservée aux médecins pour leur permettre de consulter plus rapidement les médecins hygiénistes;
- l'adoption de nouvelles mesures pour améliorer la sécurité dans les aéroports et dans le transport aérien;
- la révision et le renforcement des mesures de sécurité entourant les grandes installations de la province;
- l'amélioration des lignes directrices pour les premiers intervenants en présence d'un colis suspect ou d'éventuels agents biologiques;
- la définition de nouvelles procédures de manutention et de livraison du courrier, mises en œuvre en collaboration avec la Société canadienne des postes;

- l'établissement d'une liaison officielle avec les États américains frontaliers afin de coordonner notre action avec l'initiative américaine *Homeland Security*.

Les mesures de sécurité adoptées jusqu'à présent seront renforcées par une série de modifications législatives qui seront présentées cette semaine et examinées dans les plus brefs délais. En voici un aperçu :

- des modifications seront apportées à la *Loi sur la santé publique* afin de mieux coordonner les interventions sanitaires d'urgence;
- le rôle du commissaire aux incendies sera élargi en ce qui concerne la coordination des interventions en cas d'urgence ;
- la sécurisation des procédures d'acquisition des pièces d'identité sera renforcée;
- de nouvelles règles de sécurité seront adoptées concernant le transport des matières dangereuses et l'entreposage des pesticides, des produits chimiques industriels et des explosifs;
- des règles de sécurité seront imposées à la vente et à l'utilisation des avions servant à l'épandage aérien;
- la formation du personnel de sécurité deviendra obligatoire;
- de nouvelles normes seront établies en ce qui concerne les plans d'action des municipalités en cas d'urgence.

De plus, des projets de loi seront présentés afin :

- de maintenir le droit de vote et autres avantages dont bénéficient les membres des forces armées canadiennes appelés à servir outre-mer;
- d'élargir la gamme des avantages auxquels peuvent prétendre les pompiers manitobains atteints de maladie professionnelle;
- de reconnaître le rôle important des bénévoles dans les communautés.

Tout en faisant face au cours de l'année prochaine aux défis du Manitoba en matière de sécurité, votre gouvernement s'attaquera également aux défis que présente le ralentissement de l'économie mondiale.

Le Manitoba ne sera pas épargné par ce ralentissement qui a déjà atteint nos principaux partenaires commerciaux.

Nous possédons cependant des atouts pour en contrecarrer les conséquences : la diversité de notre économie provinciale, les compétences et l'esprit d'initiative de notre population, le faible coût de l'hydroélectricité, et des communautés où le coût de la vie est abordable.

Les prévisions actuelles laissent entrevoir un ralentissement de la croissance économique que le Manitoba a connue ces dernières années. Le secteur des ressources naturelles, notamment la foresterie et l'industrie minière, sera le plus frappé par la baisse du prix des produits de base sur le marché mondial.

L'imminence de la reprise dépendra en grande partie du maintien de la confiance des consommateurs. En fait, étant donné les bas taux d'intérêt, le contexte est idéal pour les consommateurs qui effectuent un investissement à long terme en achetant une maison ou une automobile.

C'est aussi le moment d'effectuer des investissements en immobilisations. Votre gouvernement entreprendra plusieurs grands projets de construction au cours de l'année prochaine, y compris l'agrandissement du Centre régional de santé de Brandon, la construction d'un campus du Red River College au centre-ville de Winnipeg et des projets visant à augmenter la production d'hydroélectricité dans le Nord.

Ces projets de construction iront de pair avec ceux du secteur privé, notamment la construction d'une nouvelle usine Simplot à Portage-la-Prairie au coût de 120 millions de dollars, l'agrandissement de l'usine Alchem de Virden et les agrandissements prévus de Standard Aero et de Canada West Foods à Winnipeg.

Les investissements d'innovation demeureront prioritaires. Il y a deux semaines, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont annoncé la création, au coût de 25 millions de dollars, d'un centre de recherche sur les aliments fonctionnels à l'Université du Manitoba. Ce nouveau centre jouera un rôle de premier plan dans le domaine de la diversification agricole fondée sur la recherche de pointe, grâce à des investissements dans la recherche de base dans le domaine de la santé et dans la nouvelle industrie des biotechnologies au Manitoba.

Votre gouvernement travaille aussi avec Hydro-Manitoba et l'industrie locale pour profiter des occasions qui se présentent dans le secteur de l'énergie, lequel évolue rapidement. L'Initiative de développement de l'énergie est un nouveau programme qui a pour objectif de développer nos vastes ressources énergétiques et de permettre au Manitoba de rester au premier rang en ce qui concerne les sources d'énergie renouvelables et de remplacement telles que l'éthanol, le vent, la biomasse, la géothermie et l'hydrogène.

* * *

Établir les fondations d'une croissance future est toujours d'une aussi grande importance. La nouvelle stratégie de croissance du Manitoba repose sur des investissements dans le secteur de l'éducation et de la jeunesse, de nouveaux partenariats visant à bâtir et à revitaliser nos communautés, et une bonne gestion des ressources publiques.

Deux années d'investissement stratégique dans l'enseignement postsecondaire au Manitoba ont donné des résultats impressionnants, dont une augmentation de 12 % du nombre d'inscriptions dans nos collèges communautaires et universités. La majeure partie des investissements ont permis d'ajouter de nouvelles places et de créer de nouveaux programmes, comme le gouvernement provincial l'avait promis il y a deux ans.

Par ailleurs, les investissements publics dans l'infrastructure du secteur éducatif servent à attirer des contributions du secteur privé. À l'Université du Manitoba, par exemple, un engagement de 50 millions de dollars de la province a mené à la mise sur pied d'un fonds combiné de 100 millions de dollars pour des projets de bâtiments sur le campus.

L'initiative d'abordabilité de la province a également eu de grandes répercussions. L'espoir est un facteur de motivation puissant, et il est important que les jeunes du Manitoba sachent que, s'ils travaillent fort à l'école, nous, les législateurs, travaillerons fort pour leur permettre de profiter d'une formation avancée dans un collège ou dans une université.

Le nombre grandissant de jeunes qui s'inscrivent dans des programmes de formation postsecondaire aidera à stabiliser notre population active en cette période de croissance ralentie. Il permettra aussi au Manitoba d'acquérir les compétences nécessaires pour profiter pleinement de la reprise économique.

La stratégie de votre gouvernement en matière d'éducation vise l'inclusion et la croissance. Elle comprend un engagement à fournir des investissements stables et des choix de qualité dans nos écoles, ainsi qu'un engagement envers les programmes visant la *petite enfance*, qui offrent du soutien aux nouveaux parents et préparent les enfants à mieux réussir leur formation scolaire. L'initiative Enfants en santé a permis d'établir 25 centres parent-enfant dans l'ensemble du Manitoba afin d'encourager la nutrition, l'alphabétisation et l'éducation positive des enfants. Cette initiative a également permis d'introduire le premier programme d'allocations prénatales au Canada.

Viser l'inclusion signifie aussi reconnaître et célébrer les différentes communautés qui composent notre province. En mars prochain, c'est de Winnipeg que seront télévisés à l'échelle nationale les Prix d'excellence aux Autochtones. En juillet, le Manitoba recevra les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, qui seront une célébration de l'excellence culturelle et athlétique.

Le côté international du Manitoba est devenu un de nos avantages économiques et nous a ouvert les portes du commerce international, avec toutes ses possibilités. Le taux d'immigration de l'année dernière a été supérieur de 24 % à celui de 1999. Votre gouvernement s'est engagé à augmenter davantage ce taux en travaillant en partenariat avec les secteurs des affaires et du travail du Manitoba, ainsi qu'avec ses communautés multiculturelles.

En même temps, votre gouvernement maintient son engagement d'établir de nouveaux partenariats visant le développement communautaire local. Les partenariats établis avec les quartiers dans le but d'améliorer le logement et les perspectives d'avenir des jeunes se poursuivront cette année et profiteront des premiers succès des programmes Lighthouse et « Quartiers vivants! » et de l'Initiative de logement et d'aide aux sans-abri à Winnipeg. Trois centres de services gouvernementaux seront établis dans les communautés francophones et un nouveau Bureau d'étude des questions fondamentales sera bientôt ouvert pour aider les personnes handicapées du Manitoba.

Un objectif particulier sera l'élaboration de partenariats avec les communautés métisses et les Premières nations en matière de gestion et de développement des ressources. Les accords d'équité et de formation récemment conclus entre Hydro-Manitoba et les Premières nations de Split Lake et Nelson House en sont un modèle. D'autres modèles de cogestion des ressources sont en cours d'élaboration avec le concours d'organismes métis et des Premières nations.

* * *

Maintenir un cadre financier équilibré est une exigence fondamentale si nous voulons tenir les engagements que nous avons pris envers le public. Mes ministres ont fait d'importants efforts pour atteindre leurs objectifs budgétaires, pour chaque année faire des progrès en ce qui concerne le remboursement de la dette et la transparence, et pour atteindre un équilibre adéquat entre les investissements nécessaires dans notre population et les réductions d'impôts durables.

Nous poursuivrons cette approche équilibrée, tout en effectuant les ajustements nécessaires pour faire face au nouveau défi posé par le ralentissement de l'économie. Il est clair que nous aurons à faire certains choix difficiles.

Votre gouvernement focalisera l'utilisation de ses ressources sur le maintien d'investissements essentiels dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Mes ministres travailleront en partenariat direct avec les fournisseurs de services pour réduire les dépenses administratives et s'assurer que la priorité est donnée aux services de première ligne.

- L'administration des écoles sera simplifiée grâce à la fusion de divisions et de districts, afin de consacrer une plus grande partie de nos investissements en éducation à l'enseignement.
- Dans le Nord de la province, nous allons lancer une stratégie « Plus près de chez soi » qui permettra d'offrir des possibilités de formation flexibles directement aux communautés éloignées et la prestation d'actes médicaux courants tels que les examens médicaux et la dialyse sur les lieux mêmes de chaque communauté, ce qui réduira le besoin d'évacuations sanitaires coûteuses.
- La gamme des services gouvernementaux offerts sur Internet sera élargie dans le cadre de l'initiative de cybergouvernement entreprise par la Province.

Malgré le ralentissement économique, votre gouvernement confirme de nouveau les réductions d'impôts prévues pour le 1^{er} janvier 2002, qui visent les familles à revenu moyen et les petites entreprises. Au total, les impôts sur le revenu des particuliers ont connu une réduction de 147 millions de dollars, soit 9 %, depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement.

* * *

Depuis les élections d'il y a deux ans, de grands progrès ont été effectués en ce qui concerne la restauration du système public de soins de santé au Manitoba. En 1999, le Manitoba présentait le plus haut niveau de dépenses de santé par habitant au Canada; mais au même moment, nous ne nous préparions pas à relever le défi que représentait le manque de ressources humaines.

Votre gouvernement a mis en œuvre une nouvelle stratégie visant à améliorer la formation des professionnels de la santé. Le nombre de places dans les programmes de formation en soins de santé a augmenté de 400 à la suite de la restauration du programme de diplôme en sciences infirmières et de l'élargissement du programme médical de l'Université du Manitoba. Il y aura trois fois plus de diplômés en sciences infirmières en 2002 qu'il n'y en a eu en 1999. Sur l'ensemble des étudiants actuellement inscrits en médecine, plus de 100 ont reçu des subventions de formation liées à l'établissement au Manitoba de leur futur cabinet.

Le Manitoba se place maintenant au quatrième rang des provinces et territoires canadiens en ce qui concerne les dépenses de santé. Les mesures instaurées depuis 1999 pour limiter les coûts du système de santé incluent l'introduction d'un modèle plus efficient quant aux opérations chirurgicales d'un jour, ainsi que la fusion des deux offices de la santé à Winnipeg.

Il nous faut toutefois clairement déclarer qu'aucune province canadienne ne peut faire face à l'augmentation des coûts de santé sans l'assistance accrue du gouvernement fédéral. L'augmentation du TCSPS accordée par le gouvernement fédéral pour 2002 est de 45 millions de dollars, et ce, pour soutenir un budget de base de 3,5 milliards au chapitre de la santé, de l'éducation et des programmes sociaux du Manitoba. Cette augmentation ne permettra de répondre qu'à une fraction de la demande dans ces domaines et mettra davantage de pression sur le système de soins de santé.

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale en matière de santé, et ce besoin est urgent et essentiel. Dans tout le pays, le régime d'assurance-médicaments à lui seul a connu une augmentation de frais de 15 % à 20 % par an. En l'absence d'une stratégie pharmaceutique canadienne, ce sont les recettes provinciales qui doivent couvrir entièrement ces augmentations. Votre gouvernement continuera à travailler avec les autres provinces dans le but d'obtenir du gouvernement fédéral un niveau adéquat de soutien financier pour les services de soins de santé.

Au Manitoba, les améliorations au système de soins aux patients se poursuivront, mais avec un objectif de durabilité. Au cours des deux dernières années, les listes d'attente de dépistage du cancer du sein, d'exams de densité osseuse et de traitement du cancer de la prostate ont beaucoup diminué. La pression subie par les services d'urgence qui étaient surchargés a considérablement diminué en raison d'une meilleure gestion des lits et d'une utilisation plus efficace des services de soins à domicile. À l'avenir, le supplément de personnel infirmier de soins généraux permettra de continuer à garder les patients hors des couloirs.

Les investissements de capitaux dans le secteur de la santé se poursuivent selon le plan prévu et dans les limites du budget établi. Cette année, de grandes améliorations d'immobilisations sont en cours dans les hôpitaux régionaux de Beauséjour, Brandon et Thompson. Les hôpitaux Seven Oaks et Victoria ont bénéficié de l'installation de nouvel équipement diagnostique, et des améliorations d'immobilisations d'un montant de 25 millions de dollars viennent récemment d'être achevées au Centre des sciences de la santé.

Les innovations en matière de soins de santé se poursuivent également dans une perspective de durabilité. Pour améliorer les soins préventifs et le traitement « plus près de chez soi », deux Centres communautaires d'accès aux soins de santé seront ouverts à Winnipeg et un nouveau service de dialyse sera mis sur pied pour servir les communautés de Island Lake.

Nous allons introduire de nouvelles initiatives visant à améliorer l'accès de la population manitobaine aux fournisseurs de soins, ainsi qu'à de l'information précise et à-propos sur la santé. Cette année, votre gouvernement va établir un registre des médecins de famille afin de mettre les habitants du Manitoba qui n'ont pas de médecin de famille à l'heure actuelle en contact avec des médecins qui acceptent de nouveaux clients.

Les améliorations apportées aux soins préventifs comprennent des mesures qui permettront aux Manitobains et aux Manitobaines de bénéficier d'une plus grande sécurité sur leurs lieux de travail, dans leurs véhicules et chez eux.

- De nouvelles mesures législatives visant à réduire le nombre d'accidents du travail au Manitoba seront introduites, à la suite de longues consultations actuellement en cours auprès des employés et des employeurs du Manitoba.
- De nouvelles mesures législatives permettant au ministre de la Santé d'ordonner des mesures de démoustication seront introduites pour répondre aux urgences de santé publique. En même temps, le gouvernement provincial travaillera de concert avec les gouvernements municipaux pour mettre en œuvre des programmes d'opérations larvicides à plus grande portée et évaluer l'efficacité de ces programmes en ce qui concerne la diminution du nombre de moustiques.
- Un Bureau de l'eau potable sera mis sur pied, comme l'a recommandé le groupe de travail sur l'eau potable, et de nouveaux règlements rendront obligatoire l'accréditation des exploitants d'installation d'eau potable.
- Suivant l'exemple d'autres provinces canadiennes où le nombre d'accidents de la route mortels a été réduit de manière importante, tous les aspects du permis de conduire par étapes seront mis en œuvre au Manitoba cette année.

- Le gouvernement provincial adoptera également des modifications législatives présentées par le gouvernement précédent en 1998 autorisant les gouvernements locaux et les forces de l'ordre à utiliser de nouvelles technologies photographiques pour assurer le respect des feux de circulation. En même temps, l'utilisation de dispositifs à caméra de surveillance routière sera autorisée aux intersections (où se produisent les deux tiers des accidents) ainsi qu'à proximité des zones de sécurité désignées telles que les cours d'école, les terrains de jeux et les chantiers de construction.

* * *

La stratégie de votre gouvernement en matière d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, repose sur le dynamisme des écoles communautaires. Les fusions récemment annoncées permettront de réduire les frais d'administration et de maintenir le niveau de soutien provincial accordé aux écoles, afin de consacrer davantage de ressources à l'enseignement.

En même temps, mon ministre de l'Éducation travaillera avec les écoles pour mieux informer la communauté des résultats obtenus en éducation, au moyen d'un modèle des meilleures pratiques élaboré dans les écoles du Manitoba. L'année prochaine, votre gouvernement publiera le premier rapport annuel sur les résultats des élèves au Manitoba. Ce rapport présentera une compilation des réalisations scolaires dans toutes les matières et à tous les niveaux.

Les parents manitobains recevront davantage de renseignements sur les exigences des programmes d'études de leurs enfants à toutes les étapes de l'apprentissage.

Votre gouvernement fera en sorte que les programmes d'études en sciences humaines qui sont en cours d'élaboration pour nos écoles accordent une place importante à l'histoire, à la géographie et à la citoyenneté canadiennes, afin que nos jeunes puissent se sensibiliser davantage à leur patrimoine. On continuera d'encourager les écoles à attribuer des crédits pour reconnaître l'apprentissage de langues ancestrales et le travail bénévole des élèves.

Votre gouvernement a fait les premiers pas vers la réalisation de son engagement de réduire les taxes scolaires en accordant un crédit d'impôts fonciers de 150 dollars à tous les propriétaires et locataires. De ce fait, bon nombre de Manitobains et Manitobaines ont connu leur première réduction d'impôts fonciers depuis plus de dix ans. D'autres efforts seront déployés pour réduire les taxes scolaires, et ce, en consultation avec les administrations locales et les commissions scolaires.

Au cours de l'année à venir, votre gouvernement continuera sur la lancée des améliorations importantes déjà effectuées dans l'enseignement et dans la formation de niveau postsecondaire au Manitoba.

Il ne fait aucun doute que l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire augure bien pour notre avenir. Cependant, pour atteindre nos objectifs, nous devons maintenir l'élan qui est à la base de l'Initiative d'expansion des collèges.

Des partenariats spéciaux ont été conclus pour multiplier les programmes d'apprentissage au Manitoba, augmenter de façon drastique la formation en sciences infirmières et mettre sur pied de nouvelles initiatives de formation liées à l'aménagement hydroélectrique et destinées aux Autochtones. La formation pour l'industrie aérospatiale du Manitoba, qui est en pleine croissance, a été considérablement améliorée grâce à l'agrandissement récent du Centre Stevenson de formation technique en aéronautique.

Mardi 13 novembre 2001

Les initiatives qui seront entreprises cette année incluront des dispositions législatives visant à améliorer la gestion de l'éducation aux adultes dans tout le Manitoba, ainsi que l'expansion des collèges et des possibilités de formation offertes dans les communautés éloignées du Nord.

* * *

Tout en prenant des mesures pour vous protéger contre le danger associé au terrorisme international, votre gouvernement s'est aussi engagé à s'attaquer aux questions de sécurité dans nos propres quartiers.

Les Manitobains et Manitobaines ont besoin de sentir que leurs communautés leur appartiennent. En ce sens, de nouvelles dispositions législatives introduites au cours de la présente session permettront aux autorités de s'occuper des maisons fortifiées appartenant à des gangs. Au cours de la prochaine année, le nombre de patrouilles de citoyens sera augmenté et de nouveaux services de formation et de coordination seront offerts. De plus, la portée de l'excellent programme Lighthouse, qui permet d'offrir des activités en soirée dans les gymnases et les laboratoires d'informatique des écoles, sera élargie grâce au financement accordé par d'autres partenaires.

L'amélioration des mesures de protection des enfants et des personnes âgées constitue également une priorité. Votre gouvernement travaille avec le gouvernement fédéral à l'élaboration de nouvelles mesures de protection des enfants qui utilisent Internet et à la création d'un nouveau registre national des délinquants sexuels. Des responsables de plusieurs ministères élaborent actuellement un ensemble de nouvelles mesures qui amélioreront la sécurité des personnes âgées au Manitoba.

Nous nous sommes tout particulièrement engagés à donner suite au rapport de la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone. Plusieurs initiatives sont déjà en cours, dont l'élaboration de nouveaux partenariats avec les Premières nations et la Manitoba Metis Federation pour créer de nouvelles autorités responsables du bien-être des enfants et pour permettre aux Autochtones de jouer un plus grand rôle dans le maintien de l'ordre et le prononcé des sentences.

Les prochaines étapes comprennent la mise sur pied de services régionaux de probation pour les Autochtones et la création d'une table ronde sur la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone. La table ronde sera l'organisme directeur qui surveillera les progrès réalisés quant aux recommandations de la Commission.

D'autres changements visant à améliorer l'accès de toute la population manitobaine au système judiciaire sont en cours. Des dispositions législatives seront présentées au cours de la présente session :

- pour permettre aux Manitobains et Manitobaines d'intenter plus facilement des actions collectives devant les tribunaux;
- pour aligner la *Loi sur la prescription* sur les lois des autres provinces;
- pour donner plus de force aux ordonnances du tribunal concernant la protection des victimes de harcèlement criminel ou de violence familiale;
- pour garantir que les lois manitobaines respectent entièrement la Charte canadienne des droits et libertés.

* * *

Au cours de l'année qui s'amorce, votre gouvernement passera des consultations aux actes en matière de politique de développement durable.

Le rapport du Groupe de travail sur le changement climatique au Manitoba, publié en septembre à la suite de consultations publiques exhaustives, servira de plan d'action pour faire de notre province un chef de file en matière de stratégie sur l'air pur et l'énergie de remplacement.

Notre province est bien placée pour jouer un rôle de chef de file. Grâce aux avantages naturels que représentent nos forêts, nos lacs et nos rivières, et à nos investissements dans l'énergie hydroélectrique renouvelable, les émissions de gaz à effet de serre au Manitoba sont déjà parmi les plus faibles au monde. Les récentes décisions de remplacer la génératrice au charbon d'Hydro-Manitoba à Selkirk et de désigner des zones forestières et marécageuses protégées permettront de réduire davantage les émissions dans notre province. De plus, le Manitoba a officiellement indiqué au gouvernement fédéral son appui à la signature du Protocole de Kyoto.

Votre gouvernement s'est également engagé à adopter une stratégie d'énergie de remplacement qui tire pleinement profit des possibilités économiques découlant des changements climatiques. Nos exportations d'hydroélectricité ont permis au Manitoba de devenir un fournisseur régional d'énergie renouvelable et ont contribué de façon importante à l'élimination des émissions provenant des combustibles au carbone.

Grâce à de nouvelles initiatives visant l'utilisation et la production d'éthanol, à de nouvelles recherches sur les combustibles de remplacement comme l'hydrogène, ainsi qu'à de nouvelles dispositions législatives élargissant le mandat écologique d'Hydro-Manitoba, notre province peut être à l'avant-garde d'une nouvelle économie de l'énergie propre.

L'élaboration d'une stratégie exhaustive sur le changement climatique est déjà en cours et sera menée en partenariat avec les autorités locales et nationales, les Premières nations, les organismes non gouvernementaux et les éducateurs. Un centre de discussion sur le changement climatique sera mis en place et servira de plaque tournante pour les idées, les stratégies de mise en œuvre et les programmes d'études.

La qualité de l'eau et l'amélioration de sa gestion représentent des défis importants pour toutes les régions de notre province. La nouvelle stratégie manitobaine de gestion des ressources en eau comprend :

- le rétablissement de l'aide publique pour les tests de qualité de l'eau et un investissement dans de nouvelles infrastructures pour que tous les Manitobains et Manitobaines aient accès à de l'eau potable de qualité;
- une augmentation de l'aide accordée aux projets de drainage et à la planification des bassins hydrographiques dans toutes les régions rurales du Manitoba;
- une initiative d'envergure visant à mieux protéger notre capitale contre les inondations.

* * *

Il est essentiel que les régions rurales du Manitoba demeurent fortes et saines.

C'est pourquoi votre gouvernement lance une nouvelle stratégie de développement rural, qui repose sur des initiatives récentes comme l'uniformisation des tarifs d'hydroélectricité, la réduction des impôts fonciers pour les agriculteurs, l'expansion des mesures incitatives pour l'utilisation de l'éthanol, et un nouveau programme provincial visant l'amélioration du drainage et une meilleure gestion des bassins hydrographiques.

Le Manitoba poursuivra son travail afin d'établir un partenariat efficace avec le gouvernement fédéral pour soutenir une économie agricole menacée par les subventions accordées aux concurrents étrangers et les conditions météorologiques instables que connaît le Canada. Le Manitoba a amélioré son programme d'assurance en cas d'inondations, et les programmes de protection du revenu agricole sont en cours de révision afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs.

Et nous ferons davantage. L'Initiative de gestion du bétail, qui a été élaborée à la suite de consultations étroites avec les intervenants de l'industrie et de la communauté, permettra une croissance économique saine et durable de l'industrie du bétail. La production de bétail est le segment de l'économie agricole qui connaît la croissance la plus rapide, représentant cent millions de dollars en investissements directs chaque année et plus de 50 % des recettes dans ce secteur.

Les initiatives prises à ce jour reposent sur le principe qu'une plus grande quantité de renseignements rend le processus d'approbation locale plus concluant. Ces initiatives comprennent :

- une inspection accrue des installations d'entreposage du fumier;
- une mise à jour des cartes provinciales des eaux souterraines;
- la mise sur pied d'une vaste étude sur la durabilité du sol;
- une aide aux municipalités pour mettre à jour les règlements de planification;
- un accroissement du rôle des comités de révision technique.

Au cours de l'année qui vient, votre gouvernement mettra en œuvre les dernières recommandations du comité en insistant sur la formation, la recherche et la rationalisation des processus municipaux d'approbation.

Votre gouvernement reconnaît la nécessité de concevoir des approches novatrices pour faire face au défi que représente le développement rural. Projet 2000 est un programme visant à faciliter la transition entre les générations d'agriculteurs, en fournissant une sécurité financière aux agriculteurs prêts à prendre leur retraite et en permettant aux jeunes agriculteurs de partir du bon pied. Les investissements dans la recherche agricole, dont le nouveau centre de recherche sur les aliments fonctionnels, appuieront la diversification agricole et le développement de produits.

* * *

Instaurée cet automne, la Stratégie de développement du Nord est une nouvelle initiative axée sur les besoins de la population du Nord du Manitoba dans les domaines du logement, de la santé, des transports et de la formation. Cette initiative poursuit les efforts visant à redonner la priorité aux projets touchant les infrastructures du Nord de la province, ce qui inclut de nouveaux travaux de dragage dans le port de Churchill, ainsi que de nouveaux investissements importants dans la construction et l'entretien de routes, de pistes d'atterrissage et d'aérogares.

La région qui s'étend à l'est du lac Winnipeg contient l'une des rares forêts boréales d'origine. Y vivent également des communautés qui sont privées des moyens de transport que la grande majorité des Manitobains et Manitobaines tiennent pour acquis. Votre gouvernement entreprend maintenant la deuxième phase d'un processus de planification de développement durable pour cette région. Cette étape comprendra une nouvelle étude technique en vue de la construction d'une route menant à Bloodvein, la désignation d'espaces protégés ainsi que des possibilités de développement économique local.

Il est indispensable d'établir des partenariats avec le gouvernement fédéral pour élaborer une approche globale du développement du Nord. Votre gouvernement provincial s'est engagé à offrir aux communautés éloignées un plus grand choix de programmes d'études collégiales et de formation professionnelle, et à rendre les services de santé plus accessibles en rapprochant les centres de prestation de soins courants.

Hydro-Manitoba a mis sur pied des programmes de formation qui s'articulent autour de ses nouveaux projets. En outre, de nouveaux accords de partenariat ont été conclus avec les Premières nations, les Métis, ainsi qu'avec d'autres communautés du nord de la province pour hausser le niveau de participation à la gestion des ressources et au fonctionnement des services sociaux.

La création de nouveaux réseaux à l'intérieur des régions du Nord et l'accessibilité des attractions touristiques de ces régions sont une composante importante de notre stratégie de développement. Le Manitoba et le Nunavut ont signé des ententes qui ont jeté les bases de l'expansion du commerce et des échanges de services dans les régions du Nord. Votre gouvernement va investir des sommes importantes afin de promouvoir le tourisme manitobain et de développer l'écotourisme cette année. Dans le cadre de cette initiative, un nouveau programme sera institué à l'échelle de la province en vue de moderniser les terrains de camping provinciaux.

Le processus de règlement des différends avec les Premières nations et les Autochtones au sujet de leurs droits et des terres qui leur ont été concédées par traité s'est accéléré au cours des deux dernières années. Hydro-Manitoba a travaillé en étroite collaboration avec les communautés visées par la Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba pour mettre en œuvre des projets choisis par ces communautés. Des partenariats ont été élaborés avec les gouvernements des Premières nations dans le Nord et dans les régions rurales, de même qu'avec des organismes autochtones œuvrant en milieu urbain. La nouvelle table ronde sur la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone procurera aux représentants autochtones un lieu de discussion d'où ils pourront suivre les progrès de toutes les initiatives recommandées par les commissaires.

* * *

Winnipeg et Brandon ont bénéficié de nouvelles injections de capitaux destinés à revitaliser leur centre-ville et à renforcer leur rôle de plaque tournante dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et des soins de santé spécialisés.

L'engagement de votre gouvernement de réhabiliter les immeubles de nos collèges et universités est conforme aux études récentes mettant en lumière le rôle primordial que jouent la recherche et l'éducation dans la vie économique des grandes villes. Les investissements récemment annoncés dans les immobilisations et la recherche au profit des hôpitaux de Brandon et de Winnipeg démontrent un engagement continu envers l'excellence en matière de soins de santé.

Des partenariats fructueux avec les administrations municipales et les organismes œuvrant dans les quartiers de nos villes reflètent une nouvelle façon d'aborder les questions relatives au logement et à la sécurité. Votre gouvernement va continuer d'utiliser cette approche axée sur le partenariat pour construire et réhabiliter les logements, étendre la gamme des possibilités récréatives pour les jeunes et promouvoir le recours aux patrouilles de citoyens.

Mardi 13 novembre 2001

Parallèlement, le gouvernement provincial s'engage à actualiser ses relations avec les administrations municipales. Un groupe de travail provincial a été formé pour élaborer un modèle plus efficace de gestion des affaires publiques pour la région de la capitale. Son mandat visera d'abord des objectifs communs tels que l'établissement de normes régionales en ce qui a trait à l'eau potable et de mesures plus efficaces de lutte contre les moustiques. De concert avec la Ville de Winnipeg, la Province a également entrepris la révision de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* dans le but de la moderniser et d'établir un cadre moins normatif pour la gestion des affaires de la Ville.

La nécessité urgente d'améliorer à long terme la protection de Winnipeg contre les inondations est devenu manifeste lors des grandes crues de 1997. Cette nécessité est aussi le point de convergence d'études mixtes entreprises depuis cette année-là par la Province, la Ville et le gouvernement fédéral.

Nous sommes près d'en arriver à une décision quant au choix du projet le plus susceptible d'améliorer la protection de la ville contre les inondations. Les études techniques réalisées au cours des six derniers mois vont être rendues publiques incessamment afin que la population puisse les examiner et les commenter.

Votre gouvernement s'engage à procéder le plus rapidement possible à la mise en place de nouveaux aménagements pour protéger notre capitale contre les inondations. Le gouvernement fédéral a été un partenaire indispensable dans la construction du canal de dérivation protégeant Winnipeg, et il est un partenaire tout aussi indispensable aujourd'hui dans l'amélioration de cette protection contre les inondations.

Des consultations publiques seront tenues au stade de l'élaboration des plans et durant le processus d'autorisation. Un comité composé de représentants de tous les partis sera formé pour conseiller le gouvernement sur tous les aspects du projet. Quel que soit le projet qui sera retenu, un soin tout particulier sera apporté à la protection des intérêts des Manitobains et Manitobaines vivant au nord et au sud de Winnipeg. Les personnes victimes d'inondations seront indemnisées dans de meilleurs délais grâce à la mise en place de protocoles de dédommagement plus efficaces.

* * *

Mesdames et Messieurs les députés, chers invités, je voudrais conclure en vous rappelant que l'année 2001 a été proclamée « Année internationale des volontaires ». Au cours de l'année qui s'achève, nous avons en effet été incités à réfléchir à ce que tant de personnes remarquables et désintéressées apportent à nos communautés et contribuent à notre mode de vie.

Je suis heureux de signaler que les membres de cette assemblée vont très prochainement se pencher sur un projet de loi permettant à un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines de recevoir l'Ordre du Manitoba. J'invite toute la population à saisir cette occasion de faire reconnaître la contribution exceptionnelle que les personnes dignes de cet honneur ont apportée à notre province en les mettant en nomination.

Je suis aussi très heureux d'annoncer que le Manitoba aura l'honneur d'accueillir Sa Majesté Elizabeth II, reine du Canada, en octobre de l'an prochain. La visite de Sa Majesté au Manitoba, la première depuis 1984, s'inscrit dans la célébration du jubilé des cinquante ans de son règne.

Alors même que vous vous acquitterez des responsabilités que les Manitobains et Manitobaines vous ont confiées, j'ai la certitude que la divine Providence éclairera vos délibérations et vos décisions dans l'intérêt de toute la population.

Le lieutenant-gouverneur se retire.

PRIÈRE

L'Assemblée permet à M. le *premier ministre* DOER de présenter le projet de loi 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office*. Le projet de loi est lu une première fois.

Le président informe l'Assemblée de la nomination de Rachel GOTTHILF, de Katie PARSONS, de Meagan BALLANTINE-DICKSON, de Heidi HAGENLOCHER, de Meghan CAMPBELL, de Sean CARNEY, de Heather BRERETON et de Megan MCLEAN aux postes de pages pour la troisième session de la trente-septième Législature.

Sur la motion de M. le *premier ministre* DOER, il est ordonné que le discours du trône soit pris en considération demain.

M. le *premier ministre* DOER propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 25, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke